

Département de la Nièvre



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Formation SN1

L'école inclusive

www.ac-dijon.fr

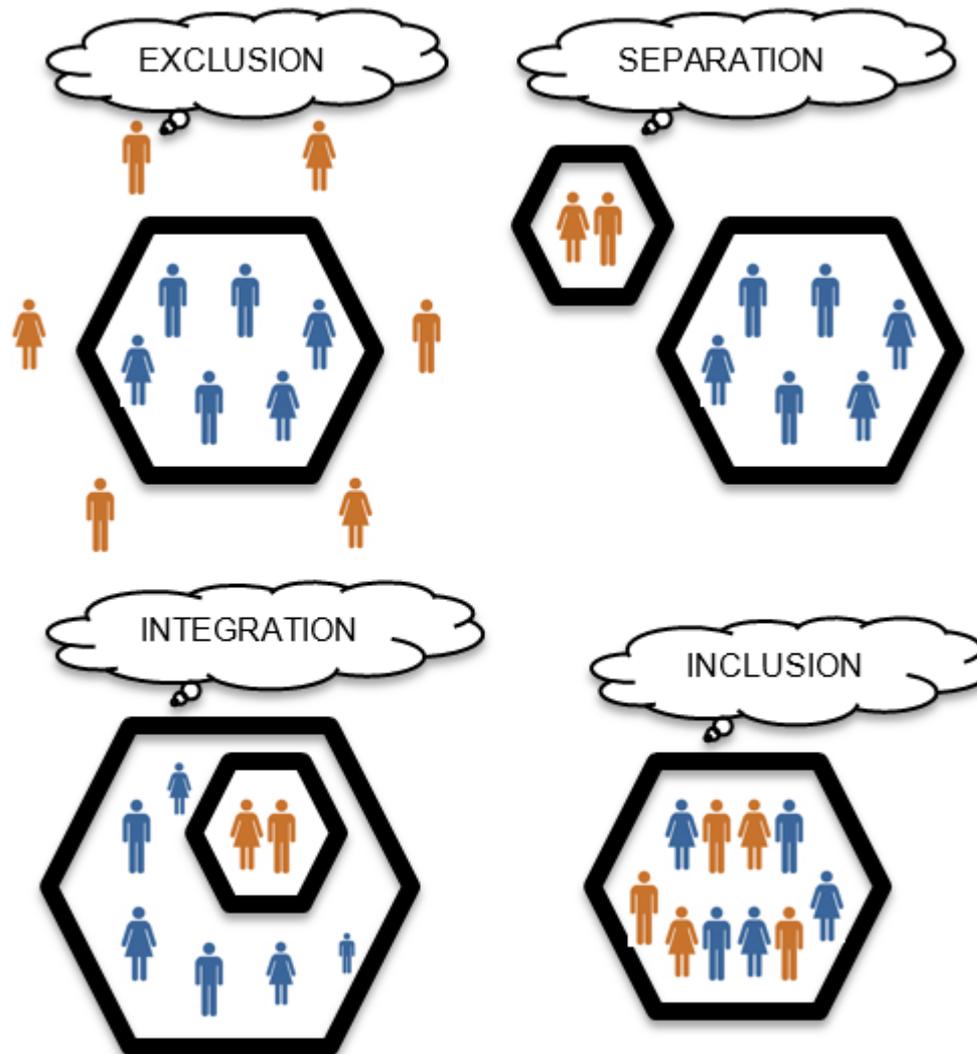


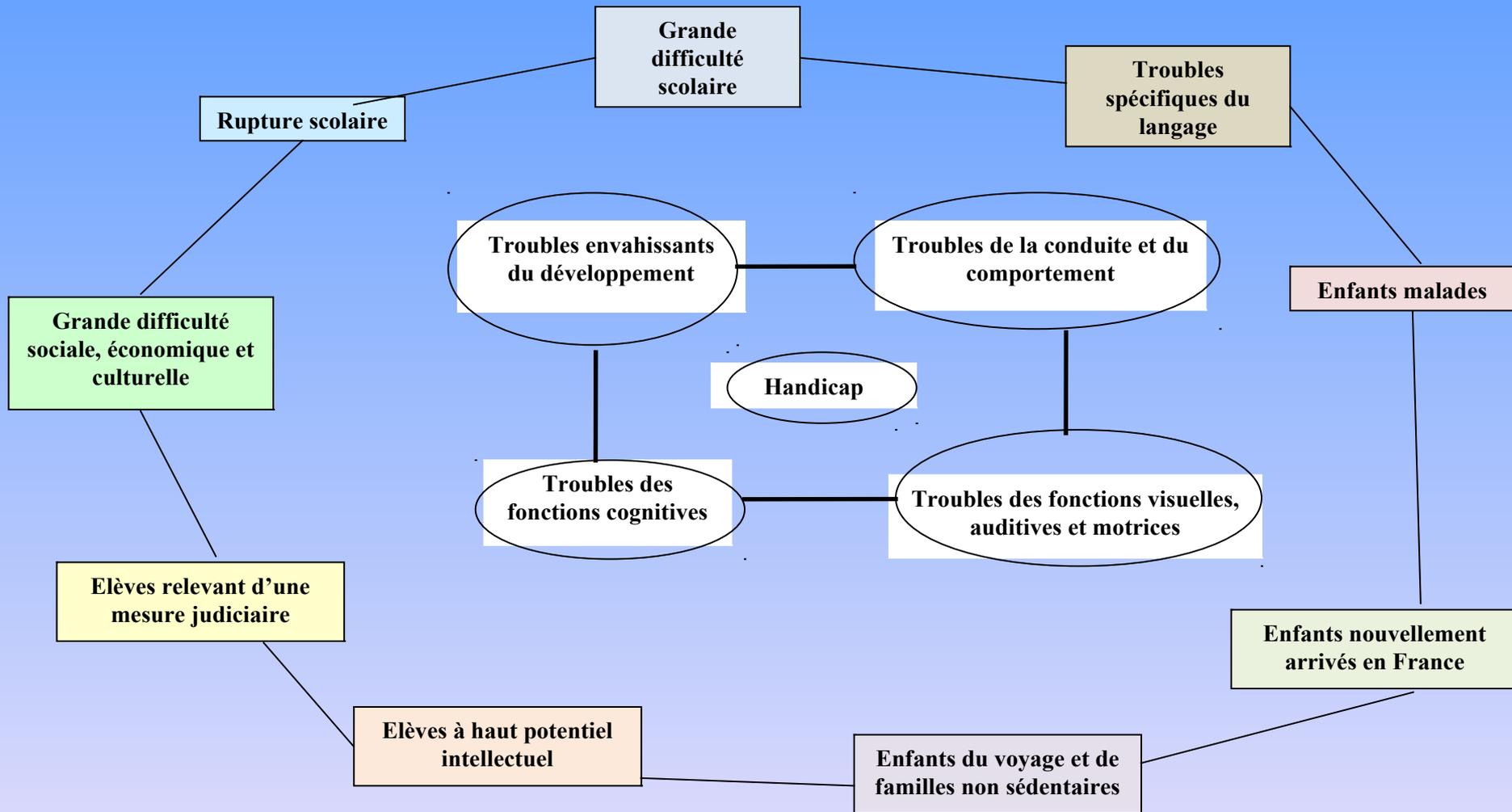
La loi du 8 juillet 2013 modifiée d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République énonce le **principe de l'école inclusive pour tous les élèves sans aucune distinction**

Principe fondamental de l'inclusion :

Adaptation de l'environnement scolaire aux besoins de tous les élèves, et en particulier à ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers.

Il s'agit de se centrer sur les besoins réels de l'élève plutôt que sur sa capacité d'adaptation à la norme attendue.





Les élèves à besoins éducatifs particuliers peuvent être ou non handicapés, mais relèvent toujours d'un parcours spécifique.

- De la difficulté passagère à la grande difficulté
 - passage de la difficulté DANS les apprentissages,
 - à des difficultés DE l'apprentissage
- L'équipe éducative propose les premières réponses aux difficultés repérées de l'élève :
 - actions de l'enseignant au sein de sa classe
 - actions du RASED

* Le Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) :

Circulaire n°2006-138 du 25 août 2006

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 prévoit dans son article 16, intégré au code de l'éducation par l'article L. 311-3-1, qu'“à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative.”

Le PPRE

Élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances ou compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement

Vocation :
prévenir
autant que
pallier
la difficulté

Plan coordonné d'actions

Élaboré par
l'équipe pédagogique

Modulable
et temporaire

Fondé sur les compétences
acquises et sur les besoins
repérés de l'élève

* Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) :
circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003

Élèves dont l'état de santé
nécessite l'administration
de traitements ou
de protocoles médicaux

Rédigé en concertation
avec le médecin

Précise les adaptations nécessaires
(horaires, soins, ...)



* Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :

Circulaire n°2015-016 du 22 janvier 2015

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République introduit à l'article L. 311-7 du code de l'éducation le plan d'accompagnement personnalisé (PAP). L'article D. 311-13 du même code prévoit que « **les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages** peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé prévu à l'article L. 311-7, après avis du médecin de l'éducation nationale. »

http://cache.media.education.gouv.fr/file/5/50/4/ensel1296_annexe_plan_dac_compagnement_personnalise_386504.pdf

Identifié par des tests
standardisés

Désorganisation
dans le processus
d'acquisition de
connaissances

Durable
Et
résistant

Hétérogène

Réponses de droit commun

Le PAP

Élèves présentant
des difficultés scolaires durables
en raison d'un **trouble des apprentissages**

Proposé par
l'équipe
pédagogique (CM)
ou la famille

Révisé tous
les ans

**Aménagements et adaptations
de nature pédagogique**

Nécessite
l'avis
d'un médecin

Rédigé sur la base d'un
modèle national

Se substitue
à un éventuel
PPRE

- Depuis la loi d'orientation sur le handicap, dite « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » de 2005,
 - qu'il soit malade, primo-arrivant,
 - enfant du voyage ou bien en situation de handicap,
 - un enfant est d'emblée considéré
 - comme scolarisable dans son école de quartier,
 - dite école de référence

« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant »

(article L. 114 du code de l'action sociale et des familles)

* Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Élèves pour lesquels la CDAPH (MDPH)
s'est prononcée sur la situation de handicap

Présenté en ESS
et mis en œuvre
par l'Enseignant Référent

Outil de pilotage de la scolarisation

Tout au long
du parcours
de formation

Contient un volet scolaire :
le **Projet Individuel**

Scolarisation des élèves handicapés

L'Enseignant Référent

Favorise la continuité et la cohérence
de la mise en œuvre du PPS

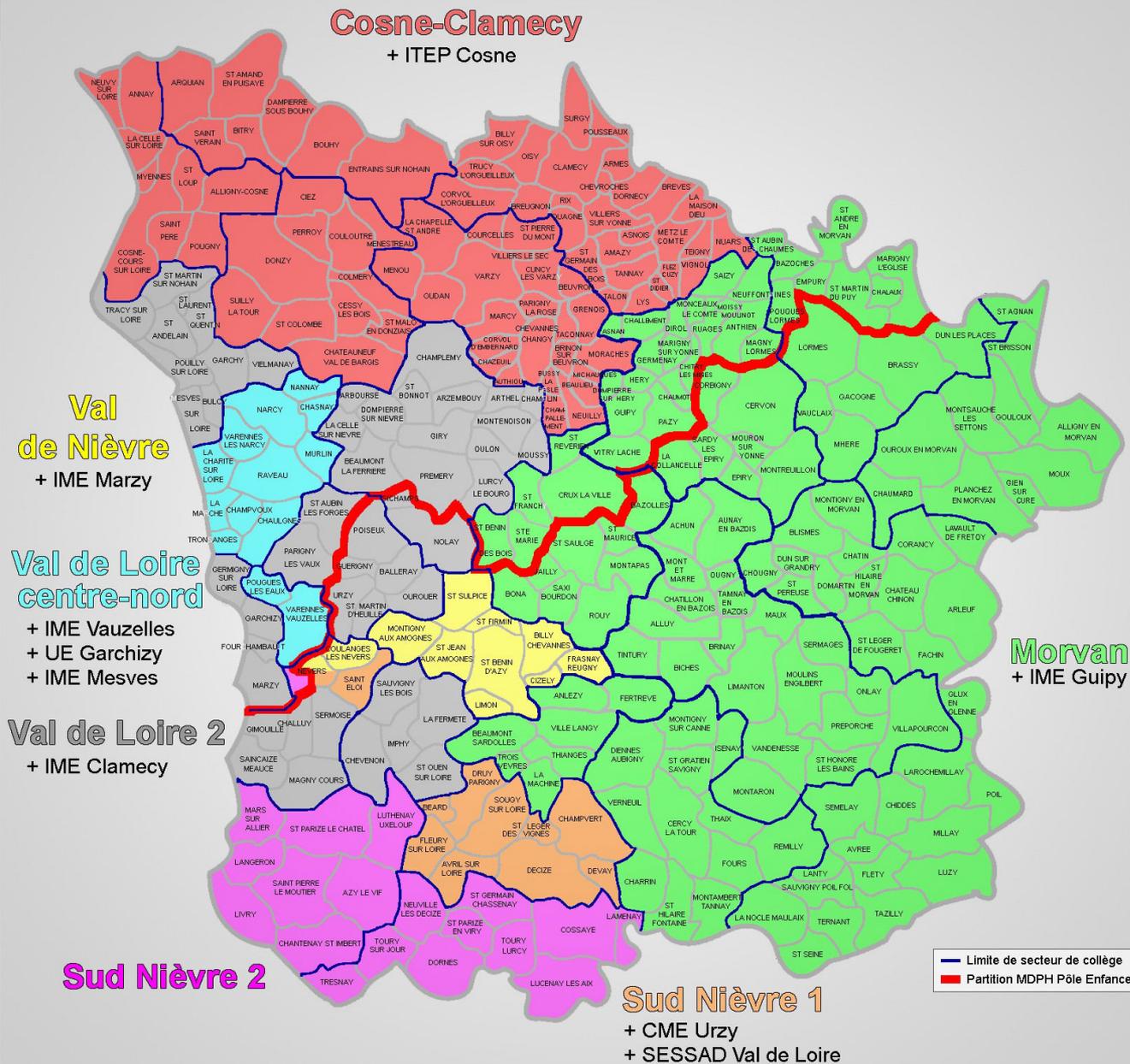
Réunit l'ESS

Référent sur un secteur
(1^{er} et 2nd degré,
école ordinaire ou
établissement)

Enseignant
Spécialisé

Secteurs des enseignants référents

académie
Dijon



Scolarisation des élèves handicapés

L'Equipe de Suivi de Scolarisation

Mise en œuvre du PPS :
Aménagements nécessaires

Au moins 1 fois
par an

Propose à la MDPH
toute révision
jugée utile
en accord avec les parents

Informe la MDPH
de toute difficulté

MDPH

**ÉQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
D'ÉVALUATION**

**COMMISSION des DROITS
et de l'AUTONOMIE pour les
PERSONNES HANDICAPÉES**

ÉLÈVES/FAMILLE

ENSEIGNANT RÉFÉRENT

**ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE
IEN, IEN-ASH, DASEN**

**ÉQUIPE DE SUIVI
DE SCOLARISATION**

Saisine pour plan de compensation et élaboration

MDPH

de PPS

**ÉQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
D'ÉVALUATION**

Transmission du PPS

**COMMISSION des DROITS
et de l'AUTONOMIE pour les
PERSONNES HANDICAPÉES**

Transmission des évaluations scolaires
et participation à l'élaboration du PPS

Validation du PPS et retour
pour mise en oeuvre

ÉLÈVES/FAMILLE

Accueil, information

accompagnement ...

ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Organisation de
l'évaluation
des besoins scolaires

Mise en oeuvre du PPS,
cohérence, continuité...

Réunion, animation,
rédaction des comptes
rendus et diffusion à tous
les partenaires ...

Inscription

ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE
IEN, IEN-ASH, DASEN

Réajustements

**ÉQUIPE DE SUIVI
DE SCOLARISATION**

Famille, directeur ou chef d'établissement,
enseignants, psychologue scolaire, COP, médecin scolaire ou de PMI,
services sociaux, CMP, CAMSP, CMPP,
Hôpital de jour, SESSAD, intervenants spécialisés des établissements,
professionnels libéraux, référents ASE, AVS, EVS ...

L'aide humaine

→ L'Auxiliaire de Vie Scolaire (I ou Co ou mutualisé) est placé sous l'autorité :

- Hiérarchique du DASEN

- Fonctionnelle du directeur d'école/chef d'établissement

Mais nécessite un travail de partenariat et une communication avec l'enseignant de l'élève accompagné.

→ Pour la rentrée 2017 :

- environ 600 élèves ont une notification AVS dans la Nièvre.

- en France : 80 000 AVS : 30 000 AESH + 50 000 contrats aidés

L'aide humaine : les missions

→ Accompagner dans les capacités :

- d'apprentissage (même pendant les évaluations)
- psychologiques, physiologiques, affectives et cognitives au sein du cadre scolaire.
- de socialisation (aider dans la relation aux autres) et d'autonomie (gestes de la vie quotidienne, aide matérielle)

→ La relation avec l'enseignant : être en cohérence, donner ses observations.

→ L'AVS n'est pas : un éducateur spécialisé, une assistante sociale, un médecin... L'enseignant reste responsable pédagogiquement !

Scolarisation des élèves handicapés

En fonction des besoins identifiés, l'inclusion de l'élève peut se faire directement dans une **classe ordinaire**. L'enfant ou l'adolescent fréquente la classe ou les cours de sa classe d'âge et reçoit de l'aide et de l'accompagnement dans cet espace. Un AVS peut participer à cette inclusion.

Lorsque l'immersion dans une classe ordinaire se présente comme trop difficile pour l'élève et son entourage, un **dispositif d'inclusion collective** peut être envisagé (ULIS).

Service Educatif de Soins et de Scolarisation A Domicile

Arc-en Ciel (Marzy)

Chrysaligue (Varennnes-Vauzelles)

Bertranges (Edouard Seguin)

Vaux d'Yonne (Clamecy)

Horizon 58 (Clamecy)

Val de Loire (Les Cottereaux)

Du Nivernais (Louis Willemin)

SAAAIS (Les Charmettes Yzeure)

Surdités (Le Fil d'Ariane)

TSL (Le Fil d'Ariane)

Quelles adaptations pédagogiques
pour que cohabitent
des PPRE, des PAP et des PPS
dans une classe ?

**Des « étiquettes » différentes
mais des besoins identiques**

**Adaptation = permet à l'enseignant d'organiser
de façon judicieuse
la rencontre des objets d'enseignement
avec l'élève**

Il s'agit de placer cet élève dans des situations **non épurées de difficultés liées à l'apprentissage lui-même** mais **exemptes d'obstacles liés à ses besoins particuliers.**

C. SARRALIE (Cahiers pédagogiques n°459 – 2008)

Modèle d'adaptation de l'enseignement en contexte
d'inclusion selon Nootens & Debeurne (2010)
(revu par Gombert, Perone, Tsao & Tardif)

Adaptations générales

Adaptations spécifiques

- s'adressent au **groupe classe** lorsque l'enseignant prévoit l'émergence de besoins diversifiés chez ses élèves (pratiques de **différenciation pédagogique** – Perrenoud)
- **objectifs d'apprentissage et/ou critères d'évaluation identiques pour tous les élèves**

Différencier c'est...

Une démarche qui consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié **de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage**

afin de permettre à des élèves d'âges,
d'aptitudes, de compétences et de savoir-faire
hétérogènes

d'atteindre par des **voies différentes**
des **objectifs communs** et,
ultimement, la réussite éducative
(Caron, 2003).

Exemple d'adaptations générales

Tâche de rappel (complétude)
phrases syntaxiquement simples
(singulier ou pluriel)

Accorde les verbes. (présent)

1 a) Le clown glisse.
b) Les singes glissent.

2 a) Son pantalon tombe.
b) Les rideaux tombent.

3 a) Le spectacle commence.
b) Les rires commencent.

4 a) Les musiciens jouent.
b) l'enfant joue.

Coche le verbe qui convient :

5 Hector ... un seau d'eau.
 a) lancent
 b) lance

6 Les acteurs ... prêts.
 a) semblent
 b) semble

7 le clown ... à pieds joints.
 a) sautent
 b) saute

8 Les spectateurs ...
 a) se bouscule
 b) se bousculent

Travail effectué en individuel

Accorde les verbes (au présent.)

Zozo porte une chemise rouge.
Son nez s'allume quand il lève les bras.
Sa cravate étincelle sous les projecteurs.
Son pantalon bleu tombe en lambeaux.
Enfin, ses chaussures mesurent
cinquante centimètres.

Différenciation sur les activités proposées et les modalités de travail

Tâche de « reconnaissance » (choix multiples)
2 propositions singulier ou pluriel

Objectifs didactiques :
accord des verbes du 1^{er} gr.
au présent (S & P) ; (classe
de CE1 - 2015)

Tâche de rappel (complétude)
dans texte descriptif

Travail fait par deux (=dyade)
avec verbalisation des procédures

- visent seulement l'élève en difficulté
- adaptations pédagogiques et didactiques permettant de rendre accessible le savoir, en l'adaptant aux difficultés d'apprentissage de l'élève
- éloignement ou non des objectifs d'apprentissage et des attendus visés pour l'ensemble de la classe

Quatre formes d'adaptations sont définies :

- 1- l'accomodement
- 2- l'ajustement conceptuel
- 3- l'adaptation parallèle
- 4- l'enseignement coïncident



- ➡ Contournement de la difficulté de l'élève
- ➡ Ne change pas le contenu et/ou le niveau de difficulté de la tâche sur le plan conceptuel

Exemples :

- *relire une consigne écrite*
- *photocopier en plus gros caractères un exercice*



- ➡ Allègement de la charge cognitive, simplification du niveau de difficultés
- ➡ Modifie peu le contenu de la tâche sur le plan conceptuel ou méthodologique

Exemples :

- présentation d'un texte plus court contenant moins d'items à repérer (mais avec les mêmes règles à travailler)



- ➔ Réalisation d'une activité sur le même thème
 - ➔ Niveau conceptuel moindre

Exemples :

- *description d'un voyage / argumentation sur les voyages*
- *dictée de mots / dictée complète*



- ➔ Réalisation d'une activité sur le même thème
- ➔ Importante adaptation : niveau conceptuel moindre ou objectifs différents

Exemples :

- *rester un certain temps assis et silencieux / écouter une histoire lue en vue de travailler la compréhension*
- *coloriage d'une frise historique / recherche d'événements sur une frise historique*

Avant toute proposition d'aménagement pédagogique, il est important d'**évaluer** où se situe l'élève dans les apprentissages, de repérer ce qui est stable chez lui et de repérer ses difficultés.

**Difficultés
et points
d'appuis**



Besoins



Adaptations

Quelques exemples d'exercices
nécessitant des adaptations pour des
élèves en difficultés de lecture :

Exemple n°1 : « Ribambelle CE2 »

- 2 Je lis chaque phrase du texte. Je repère les erreurs.
Je la relis avec les mots justes.

Nana était une loulou formidable. Elle s'occupait tous les tours des enfants.
Elle les réveillait le patin et exigeait qu'ils se bavent les dents.
Ils devaient aussi coiffer leurs chevaux et s'habiller avec des bêtéments
propres. À huit heures, ils étaient prêts, tous les trous.

Remédiations possibles :

→ Donner une consigne à la fois. Donner des consignes simples, claires.

→ Aider ces élèves dans la planification des tâches soit :

- Par l'utilisation de pictogrammes
- Décomposer la tâche : coder en couleur les différentes consignes.

Quelques exemples d'adaptation

Texte 2
Le Pingouin seul au bord de la banquise, la nuit. On entend l'eau clapoter.

PINGOUIN, sur un ton confidentiel : Cette fois personne ne me dérangera, cette fois j'ai pris la grande décision, cette fois rien ne me fera changer d'avis, cette fois c'est le grand jour. Je suis prêt à partir. Je les ai embrassés tous sans faire de bruit pendant qu'ils ronflaient.

◦ *Hésitant.* Avant de me jeter à l'eau, il faut peut-être que je révise les différentes façons de me présenter. C'est important. Au cours d'un voyage, on rencontre des inconnus. On ne rencontre même que ça. Donc il faut s'y préparer. *Il prend sa respiration et coiffe sa mère.*

◦ Bonjour l'ami, je suis un pingouin ◦... Non. L'ami, c'est familier, soyons plus réservé.

◦ Enchanté de faire votre connaissance, quant à moi je suis un pingouin ◦... Ampoulé.

◦ Pingouin et vous ? » Trop bref.

■ Jean-Gabriel Nordmann, *Le long voyage du pingouin vers la jungle*, éditions La Fontaine, 2001.

LISTES DE REPÈRES

ÉCHANGER

- Cherche le sens du mot *intime* dans le dictionnaire.
- À ton avis, lequel des deux textes est extrait d'un journal intime ? Pourquoi ?

LIRE À VOIX HAUTE

- Lis le texte choisi en mettant en valeur le rythme des phrases et les sentiments du personnage.

Exemple n°2 :
« Mandarine
CM1 »

Remédiations possibles :

→ Éliminer au maximum les éléments distrayants
(dans la classe mais aussi sur les documents utilisés)

→ Éliminer les tâches superflues, ne garder que
l'essentiel en fonction de l'objectif visé.

→ Aérer les documents, l'écriture

→ Proscrire les écritures manuscrites, l'italique,
favoriser des polices type « Arial » ou
« opendyslexie »

Exemple n°3 : CP

Je dis le mot à haute voix quand j'entends le son [o], [ɔ] ou le son [y].

Je lis des lettres

o	o	u	o	u	u	o	o	u	u	o	o	u	u	o
o	i	o	a	u	a	i	o	u	u	o				

Je lis des lettres

u	o	u	o	o	u	u	o	u	o	u	o	u	o	u
o	a	a	u	o	a	i	o	u	i	o				

Je dis le mot à haute voix quand j'entends le son [o], [ɔ] ou le son [y].

Remédiations possibles :

- Proposer les lettres une par une au tableau ou sur des cartons afin d'éviter les confusions.
- Se focaliser sur une seule ligne (utilisation de cache)



COMPRENDRE INTERPRÉTER UN RÉCIT D'APPRENTISSAGE

Extrait long
L'Invité d'un jour
Truman Capote

Une fête mémorable

Odd, un garçon d'une douzaine d'années, ne cesse de harceler Buddy. Un jour, Odd est invité par Miss Sook, la tante de Buddy, à une fête qui réunit famille et voisins. Juste avant le repas, Buddy voit Odd voler une broche appartenant à sa tante. Pensant tenir sa vengeance, il ne dit rien sur le moment.

Tandis que chacun plaçait confortablement sa chaise et déplaçait sa serviette, se produisit la pause que j'avais attendue pour faire sensation :
– Il y a un voleur parmi nous.

Ma voix était calme et je répétais mon accusation sur un ton encore plus impassible :

– Odd Henderson est un voleur. Il a pris le camée¹ de Miss Sook.

Les serviettes jetèrent des éclairs brillants entre les mains tout à coup immobilisées. Les hommes toussèrent, les sœurs Conklin ouvrirent la bouche comme un quatuor² à l'unisson. [...]

Mon amie³, qui hésitait entre la remontrance et l'angoisse, dit :

– Buddy ne veut pas dire cela. Ce n'est qu'une taquinerie.

– Non, ce n'est pas une taquinerie. Si tu ne me crois pas, va voir dans ta boîte. Le camée n'y est plus. Il est dans la poche d'Odd Henderson.

– Buddy a eu un mauvais croup⁴, murmura-t-elle. Ne lui en veuillez pas, Odd. Il ne sait pas ce qu'il dit.

Je repris :

– Va voir dans ta boîte. Je l'ai vu le prendre.

PARTAGER

NOS PREMIÈRES IMPRESSIONS

a Qui est le narrateur ?

b **POUR** Mettez cet extrait en scène à plusieurs (Odd, Buddy, Miss Sook, Oncle B., quelques convives) en montrant que vous avez bien compris ce qui se passe.

Vocabulaire pour mieux lire

1. Lignes 5 et 32, donne le sens de l'adjectif **impassible** puis explique dans les deux cas les raisons de cette **impassibilité**.

2. Cherche le sens des mots **répugnance** et **se plier à** dans le dictionnaire. Reformule la phrase des lignes 23 à 26.



Oncle B., jetant sur moi un inquiet regard glacé, prit l'affaire en main.

– Vous feriez peut-être mieux d'y aller, dit-il à Miss Sook. Cela réglerait la question.

Il était bien rare que mon amie désobéît à son frère. Elle ne discuta donc pas. Mais sa pâleur, l'inclinaison douloureuse de ses épaules, révélaient avec quelle répugnance elle se pliait à cet ordre. Elle ne s'absenta pas plus d'une minute, mais cette minute me parut durer une éternité. L'hostilité naquit et crût⁵ autour de la table comme une plante grimpante épineuse qui se serait développée à une vitesse inexplicable – et la victime prise au piège dans ses vrilles n'était pas l'accusé mais l'accusateur. Mon estomac se souleva. Odd, pendant ce temps, était aussi impassible qu'un mort.

Miss Sook revint en souriant.

– Tu n'as pas honte, Buddy, dit-elle en me menaçant du doigt, de faire des farces pareilles. Mon camée est exactement où je l'avais laissé.

Oncle B. dit :

– Buddy, j'exige de t'entendre faire des excuses à notre invité.

– Non, il n'a pas à me faire d'excuses, dit Odd en se soulevant. Il a dit la vérité.

Il plongea la main dans sa poche et posa le camée sur la table :

– J'aimerais bien avoir une excuse à présenter mais je n'en ai aucune.

Se dirigeant vers la porte, il ajouta :

– Vous devez être une dame pas ordinaire, Miss Sook, pour avoir menti pour moi comme ça.

© Truman Capote, *L'Invité d'un jour*, traduit par George Magnan
© Éditions Gallimard, 2002. www.gallimard.fr



1. camée : pierre fine sculptée et montée en broche.

2. un quatuor : un groupe de quatre musiciens.

3. Souvent, Buddy appelle sa tante Miss Sook ou son amie.

4. un mauvais croup : une grave maladie de la gorge.

5. crût (verbe croître) : augmenta.

Je repère des indices

Un événement qui marque une vie

1 Buddy garde-t-il un souvenir vague ou intense du moment raconté ? Justifie ta réponse.

2 a. Comment Buddy met-il en scène son accusation ?
b. Comment, à la fin du texte, Odd fait-il sensation à son tour ?

Des réactions qui font réfléchir

3 Comment Miss Sook tente-t-elle d'expliquer l'accusation de Buddy ? Pourquoi ?

4 Quel rôle Oncle B. joue-t-il dans l'histoire ?

5 À ton avis, que ressent Buddy quand sa tante quitte la table pour vérifier si le camée a disparu ? Et lorsqu'elle revient en souriant ?

6 Explique la remarque d'Odd avant de quitter la fête.

Entre les lignes

7 **DÉBATRE** Selon toi, quelle leçon Miss Sook a-t-elle voulu donner à Buddy ?

8 **LIRE** De quel personnage prendrais-tu la défense ? Explique pourquoi.

J'écris

9 Imagine la suite du repas après le départ d'Odd. Décris les réactions des personnages.

Adaptations possibles du support :

- *séparation du texte et des questions*
- *changement éventuel de police et d'interligne*
- *diminution du nombre de questions*
- ...

Lecture / langage oral :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique					
Accentuer le travail sur la combinatoire					
Avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices par l'élève					X
Proposer à l'élève une lecture oralisée (enseignant ou autre élève) ou une écoute audio des textes supports de la séance					X
Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l'élève					X
Proposer à l'élève un schéma chronologique du récit (l'amener à indiquer ce qu'il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l'aide d'un schéma)					

Quelques principes concernant les élèves en difficulté de lecture, Dys, ou TSLA :

- Limiter la quantité d'écrit tout en maintenant des exigences de qualité. (Attention aux devoirs écrits à la maison)
- Les tâches de lecture sont coûteuses : grande fatigabilité et une lenteur à prendre en compte.
- Une attention apportée
 - aux documents (aérés, police)
 - aux consignes (claires, courtes, directes)
- Adapter les évaluations (plus de temps, à l'oral, sur ordinateur...)

Il convient de distinguer :

→ **Les problèmes de comportement**
(ponctuels, remédiations possibles)

→ **Les troubles du comportement**
(reconnus comme un processus handicapant, inscrits dans la durée et nécessitant parfois une prise en charge globale)

*Les manifestations comportementales sont différentes, les causes et les réponses à apporter diffèrent également.

*Des grilles d'observation peuvent permettre de différencier les deux. (Je peux vous aider ponctuellement en ce sens).

Principes généraux :

- « L'empêchement de penser »
- Ces élèves mettent à mal l'enseignant et l'équipe : nécessité de communiquer, de ne pas rester seul face à des difficultés.
- User de tolérance, tout en assurant des règles immuables et un cadre strict.
- L'AVS comme « souffre douleur » ?
- L'humour peut être un bon levier pour dédramatiser
- La place de l'élève est fondamentale : il ne doit pas se sentir écarté du groupe, ne pas le laisser se conformer à son « étiquette » de perturbateur.
- « Tissage » Dominique Bucheton

Adaptations possibles pour les problèmes de comportement :

- * **Dialogue** : passer par la parole avant que le corps s'exprime (ou d'autres outils de communication : dessin, pictos...)
- * Sas de décompression, mise à l'écart (doit être bien discutée avec l'élève avant !)
- * Tutorat (personne choisie par l'élève)
- * Adaptation de l'emploi du temps (ex : fatigue en fin de matinée...)
- * Lien entre les professionnels (SESSAD ?) et les parents
- * Accompagner dans la gestion de l'échec
- * Plus **valoriser** les bons comportements que sanctionner les mauvais.
- * Prévoir des outils qui sécurisent (classeurs...) qui font du lien.
- * Anticiper sur les Emplois du temps d'éventuels changements
- * **Différer** : conseil de classe en fin de semaine : pédagogie du **contrat**
- * Règles établies avec les élèves : clairement.
- * Cadre sécurisant/bienveillant

Quelques pistes pédagogiques :

- Site de Daniel Calin : *d.calin.fr*
- Serge Boimare : *Ces enfants empêchés de penser*
- Eduscol : août 2012 : *scolariser les enfants ayant des TCC*
- Recherche de l'Université du Québec sur les passations de consignes à destinations des élèves ayant des TCC
- Site accessiprof : *Wikiversité* mallette troubles du comportement
- Ressources site de circonscription SN-1

Personnes ressources dans le département :

- *ITEP, SESSAD : directeur : M. Voisine
- **alexandre.michon@ac-dijon.fr*

Le travail à l'ITEP et au SESSAD Val de Loire :

Des exemples de prises en charge